

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (https://www.haca.ma)

<u>Accueil</u> > La HACA préside la 2ème Conférence du Réseau des autorités de régulation des médias de la Francophonie, qui se réunit à Bruxelles les 19 et 20 septembre 2011

<u>A</u> [1] <u>+A</u> [1]

La HACA préside la 2ème Conférence du Réseau des autorités de régulation des médias de la Francophonie, qui se réunit à Bruxelles les 19 et 20 septembre 2011



Le Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM), présidé actuellement par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), tient sa 2ème Conférence des Présidents à Bruxelles, les 19 et 20 septembre 2011, à l'invitation du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la Communauté Française de Belgique, qui en assure la Vice-présidence.

Les 26 membres du Réseau, en provenance des pays d'Europe, d'Afrique, du Moyen-Orient et du Canada, ainsi que les régulateurs bulgare et albanais, candidats à l'adhésion, participeront à des sessions de travail consacrées aux statuts, compétences et missions des régulateurs francophones, à leur rôle dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias, et aux partenaires institutionnels de la régulation.

Monsieur Ahmed Ghazali, Président de la HACA et Président en exercice du Réseau des autorités de régulation des médias de la Francophonie, présidera cette 2ème Conférence au cours de laquelle il fera le bilan d'activité du Réseau sous la présidence marocaine et passera le relais à l'instance belge qui présidera le REFRAM durant les deux prochaines années.

Outre son Président, la délégation de la HACA à cette 2ème Conférence des Présidents du REFRAM est composée du Directeur Général de la Communication Audiovisuelle, Monsieur Nawfel Raghay, de Madame Rabha Zeidguy et Monsieur Mohamed Auajjar, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle.

Fondé en 2007 à Ouagadougou, le REFRAM rassemble les autorités francophones de régulation des médias. Son objectif est d'œuvrer à la consolidation de l'Etat de droit, de la démocratie et des droits de l'Homme. Le Réseau vise à l'établissement et au renforcement des capacités de régulation des membres, aussi bien juridiques et techniques qu'opérationnelles. Il encourage et met en œuvre des projets de soutien et d'appui au profit de ses membres en organisant des actions de formation, de transfert d'expertise et de coopération. Il constitue un espace de réflexion, de débats et d'échanges d'information sur les questions d'intérêt commun.

Sa Feuille de route, adoptée lors de la 1ère Conférence des Présidents tenue à Marrakech en novembre 2009 et déclinée en plan d'action par la HACA, qui en assure la Présidence sur la période 2010-2011, prévoyait notamment des initiatives concrètes destinées à promouvoir le pluralisme politique, le contrôle et le suivi des programmes audiovisuels, la préservation d'un modèle de régulation francophone face à la révolution numérique, et la diversité culturelle et linguistique. La nouvelle Feuille de route du Réseau et son plan d'action 2012-2013 seront discutés et adoptés à la Conférence de Bruxelles.

Liens

[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B